

EXTRAIT DES PROCÈS-VERBAUX
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SÉANCE DU 26 SEPTEMBRE 2024

Ces deux mille cinquante le jeudi vingt-neuf septembre à dix-huit heures le conseil d'administration de Groupes Métalliques légalement convoqué le 20 septembre JSM par le Président s'est réuni en séance publique à la maison de la Région Nouvelle Aquitaine - site de Groupes, sous la présidence de Charles GARRIN Président.

Bernard THOMAS P. Vice-Président, dirigé au scrutin de l'ouverture de la séance, remplit les fonctions de secrétaire.

[illegible]

Aliment animal représenté par un suppléant
M. Alexandre PÉLÉRIER est représenté par Mme Caroline MICHARD

Avertissements avec obligation de pourvoir:
 30. C'est un C'ESTO d'ATP devenu autonome à 30. Pas de C'ESTO d'ATP

Miss Marlene VOEGT donne poussette à M. Marlene LAGERSCH
 Miss Marlene SPITZAU donne poussette à M. Jean-Marie LAGERSCH
 M. Pascal THELLET donne poussette à Miss Marie LAPACE
 M. Vincent JAI BY donne poussette à Miss Amélie JAI BY
 M. Jean-Denis GILBERT donne poussette à Miss Elodie JAI BY
 M. Vincent Claude BOUTIER donne poussette à M. Vincent JAI BY
 M. Vincent BOUTIER donne poussette à M. Laurent CHÉRY
 Miss Estelle MULLER donne poussette à Miss Sarah GENTIL
 Miss Mathilde MULLER donne poussette à Miss Sarah GENTIL
 Miss Mathilde MULLER donne poussette à M. Jérémy LAFITE
 M. Philippe MULLER donne poussette à M. Michel CLOUTIER
 Miss Mathilde MULLER donne poussette à Miss Sophie GENTIL
 Miss Estelle JAI BY donne poussette à M. Edoard Roger CHENET

Keywords: *Self-esteem, self-esteem threat, self-esteem threat sensitivity, self-esteem threat sensitivity scale, self-esteem threat sensitivity scale-2*

L'ORDRE DU JOUR EST :

Modification n°8 du Plan local d'urbanisme de Limoges - Avis conforme favorable de l'autorité environnementale relatif à la décision de ne pas soumettre la procédure à évaluation environnementale mais à un examen au cas par cas ad hoc

**Modification n°8 du Plan local d'urbanisme de Limoges
– Avis conforme favorable de l'autorité
environnementale relatif à la décision de ne pas
soumettre la procédure à évaluation environnementale
mais à un examen au cas par cas ad hoc**

Délégation du 26 septembre 2024



 **TÉLÉCHARGER**